



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal – séance ordinaire

DATE : Mardi 15 décembre 2020, 19 h

LIEU : Rencontre virtuelle *Teams*

Membres présents

Madame Émilie Taillon	Directrice
Madame Josée Trépanier	Directrice adjointe
Monsieur Pierre-Sébastien Gauthier	Représentant des parents - Président
Monsieur Philippe Tremblay	Représentant des parents – Vice-président
Monsieur Martin Gaudreault	Représentant des parents
Madame Valérie Michaud	Représentante du comité de parents
Madame Jessica Drouin	Représentante du personnel enseignant
Madame Danielle Mercier	Représentante du personnel enseignant
Madame Hélène Perreault	Représentante du service de garde
Monsieur Jeannot Létourneau	Représentant du personnel de soutien
Madame Yolaine Dubreuil	Représentante du personnel professionnel
Madame Kim Girard	Représentante de la communauté

Membre(s) absent(s)

Madame Marie-Hélène Boisclair	Représentante des parents
Monsieur Jonathan Cloutier	Représentant des parents - Substitut

Public

Plusieurs enseignants se sont joints à la séance.

Numéros de décisions	Sujets	Résumé	Suivis à faire
	1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Le quorum atteint, la séance est ouverte à 19 h. Madame Émilie Taillon, directrice de l'école du Boisé, souhaite la bienvenue aux membres présents. Durant cette séance, madame Taillon et madame Josée Trépanier agiront à titre de secrétaires.	
#CE 20-21-015	2. Adoption de l'ordre du jour	Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.	
#CE 20-21-016	3. Adoption et suivis au procès-verbal du 3 novembre 2020	Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2020.	
	4. Question du public	La représentante syndicale des enseignants a fait la lecture d'un document dans le cadre des négociations.	
#CE 20-21-017	5. Grille des matières	<p>Il est proposé par monsieur Martin Gaudreault et madame Jessica Drouin de préserver la grille-matières de l'année scolaire 2020-2021. L'anglais intensif sera maintenu.</p> <p>Le modèle de cette année étant très difficile pour les suivis, en raison de la répartition dans les deux bâtiments, le modèle étape-étape-étape sera privilégié pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
#CE 20-21-018	6. Plan d'action contre l'intimidation et la violence (art. 75.1)	<p>Monsieur Pierre-Sébastien Gauthier soulève la problématique du groupe-repère 341 (3^e et 4^e années).</p> <p>Pour faire suite à la réception d'une lettre de parents d'élèves de ce groupe, Madame Taillon informe les membres qu'elle a effectué un suivi auprès du signataire de celle-ci. Madame Taillon propose de s'engager à donner un suivi aux parents de cette classe en ce qui concerne les moyens et la structure mis en place.</p>	

			<p>Le plan d'action est présenté.</p> <p>Il est proposé par madame Valérie Michaud et madame Danielle Mercier, et résolu :</p> <p>QUE le plan d'action contre l'intimidation et la violence (art. 75.1) soit adopté tel que déposé.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
	7.	Formation pour les membres des conseils d'établissement	<p>Le 16 décembre prochain, lendemain de cette rencontre, la direction aura une rencontre à ce sujet : capsules à regarder ensemble étalées sur diverses rencontres.</p> <p>La formation obligatoire pour tous les membres est une mesure qui a été mise en place cette année</p>	
#CE 20-21-019	8.	Critère de sélection des directions	<p>Considérant que le document a été produit il y a moins d'un an, il est proposé par madame Michaud et madame Dubreuil que ce dernier soit préservé comme il est.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
	9.	Éducation à la sexualité	<p>Il est entendu que la planification de l'éducation à la sexualité se déroule de la même manière que l'an dernier. Compte tenu du contexte particulier, certains ajustements seront apportés à cette planification.</p> <p>Les enseignants devront préalablement aviser les parents avant l'animation des ateliers via l'agenda ou le plan de semaine.</p> <p>La direction partagera le contenu à l'ensemble du comité au cours des prochains jours.</p> <p>Madame Kim Girard, représentante de la communauté, propose son aide et ses services pour soutenir les enseignants dans leur enseignement.</p>	

	10.	Mesure 15 024 (Aide aux parents)	<p>Madame Trépanier propose une nouvelle formule cette année étant donné que ces dernières années, le taux de participation aux formations offertes était très bas. Elle propose aux membres d'offrir du soutien à des familles ciblées qui acceptent de s'engager dans une démarche d'aide.</p> <p>Cette proposition fut acceptée en majorité (sans l'unanimité) par les parents membres du comité. Nous tenterons l'expérience cette année afin de voir si cette formule aura davantage de retombées positives dans le milieu.</p> <p>Madame Trépanier fera les démarches en janvier pour cibler des familles volontaires à participer à ce projet.</p>	
	11.	Information du président	Le président n'a aucune information à transmettre.	
	12.	Information de la représentante du comité de parents	<p>Madame Michaud partage aux membres les différents sujets de la dernière rencontre du comité de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capsule : passage au secondaire .com; • Portes ouvertes; • Démarche en 6 étapes qui aide le jeune; • Grosse portion sur les enjeux dans les CE; • Informations en lien avec les 3 pédagogiques ajoutées; • Direction générale : statistique concernant les retards académiques possibles causés par la pandémie; • Bande passante; • Projet ventilation : ouvrir les fenêtres et ventilation mécanique. 	
	13.	Information de la représentante de la communauté	<p>Madame Girard informe les membres que la Maison de jeunes (MDJ) La Marginale entamera un deux projets au cours des prochaines semaines.</p> <p>Tout d'abord, il y a aura l'élaboration d'un projet dédié aux jeunes âgés entre 10 et 13 ans. Un document sera avant tout distribué aux parents du CE et ensuite envoyé par courriels aux parents des élèves de 5^e et 6^e année.</p>	

			Ensuite, durant la semaine de relâche, un projet de type camp de jour sera organisé pour les élèves de 5 ^e et 6 année. Ce projet consiste à accueillir les jeunes de 12 h à 17 h, à un tarif de 2,00 \$. Le taxi sera offert.	
	14.	Information de la représentante du service de garde	<p>Madame Hélène Perreault affirme être actuellement dans l'organisation du service de garde d'urgence.</p> <p>Le projet Hop Hop, prévu à l'automne, est reporté, en raison de la situation actuelle et du manque de personnel. Ce projet exige une certaine organisation, demande à modifier les postes et ajouter du personnel en service de garde.</p>	
	15.	Information de la direction	Le spectacle de danse des élèves de la concentration danse s'est tenu le mardi 15 décembre 2020, en après-midi, au gymnase de l'école du Boisé 1. La liste des spectateurs s'est limitée aux membres du personnel en lien avec la concentration. Considérant la situation actuelle de pandémie, les parents n'ont pas pu assister à ce spectacle, mais il a été enregistré et sera rendu disponible aux parents.	
	16.	Information des autres membres	<p>Les membres affirment avoir trouvé les photographes de la compagnie <i>Photos repensées</i> très agréables et dynamiques. Les commentaires ont été très positifs.</p> <p>Il est proposé de faire à nouveau affaires avec cette compagnie pour l'année scolaire 2021-2022. Madame Taillon communiquera rapidement avec la compagnie afin de leur manifester notre désir de collaborer avec eux l'an prochain.</p>	
	17.	Date et lieu de la prochaine séance	La prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement aura lieu le mardi 30 mars 2021, à 19 h, en rencontre virtuelle <i>Teams</i> .	
#CE 20-21-020	18.	Levée de la séance	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20 h 48.	